

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jean Hinglo - BTS - Production - Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Jean Hinglo - BTS - Production - Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique - en apprentissage (47959)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jean Hinglo - BTS - Production - Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique - en apprentissage (47959)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	93	12

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes / Moyennes dans les enseignements liés aux attendus nationaux : Mathématiques, Sciences, Technologie, Enseignements professionnels, Français, anglais	Bulletins scolaires de première et terminale. Notes aux épreuves d'examen (épreuves anticipées, épreuves de spécialité...)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire
Savoir-être	Attitude volontaire au travail : assiduité et comportement sérieux - Persévérance	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale Fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation demandée. Connaissance de la formation. Motivation	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Réunion commission en fonction des éléments suivants :

L'examen des vœux :

Travail préparatoire d'analyse et de classement des dossiers en équipe pédagogique.

Affectation de note recruteur :

la pertinence/cohérence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation

les savoir-être (attitude face au travail, assiduité, sérieux, persévérance, investissement)

Lecture des appréciations

Avis du chef d'établissement

Génération finale du classement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons les candidats à mieux rédiger et argumenter leur motivation en faisant apparaître dans leur projet :

- leurs compétences et leurs qualités ;
- leurs intérêts et ambitions pour la formation demandée et particulièrement pour l'apprentissage ;
- la mise en relation de leurs compétences et de leurs centres d'intérêt avec les attendus de la formation demandée et les critères d'examen des vœux.

Signature :

Jean-Marc SPAMPANI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean
Hinglo